

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## W. E. HILL &amp; SONS. Préparation Liquide de Nettoyage - Nettoyant Vernis

Cette fiche de données de sécurité contient des informations sur les risques potentiels pour les personnes impliquées dans la manipulation, le transport et le travail avec le matériau, ainsi qu'une description des risques potentiels pour le consommateur et l'environnement. Ces informations doivent être mises à la disposition des personnes susceptibles d'entrer en contact avec le matériau ou qui sont responsables de l'utilisation du matériau. Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au format décrit dans le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et dans le règlement REACH britannique SI 2019/758.

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identifiant du produit

Nom du produit : W. E. HILL & SONS. Préparation liquide de nettoyage - Nettoyant pour vernis

UFI – F310-W0NN-V005-NN91

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations des consommateurs

## 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Barnes and Mullins Ltd, Unit

14, Mile

Oak Ind Estate, Oswestry,

Shropshire,

SY10 8GA,

Royaume-Uni

Tél. : +44 01691

668132 E-mail :

Mark.taylor@bandm.co.uk

Représentant autorisé de l'UE

Conformité des représentants autorisés

71, rue Baggot inférieure,

Dublin,

D02 P593,

Irlande

## 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Service d'intervention d'urgence du NHS au Royaume-Uni (+ 44) 111

Réponse d'urgence ROI 01 809 2166 (grand public)

01 809 2566 (professionnels de santé)

## SECTION 2 : Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3 H226

Toxicité aiguë 4 H302

Toxicité aiguë 4 H312

Irritant pour la peau 2 H315

Irritant pour les yeux 2 H319

Sensibilité cutanée 1 H317

Toxicité aiguë 4 H332

Toxicité asp. 1 H304

Chronique aquatique 2 H411

## 2.2 Éléments d'étiquette



Mise à jour

Mot d'avertissement

Danger

Mentions de danger H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact avec la peau.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 Si un avis médical est nécessaire, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. sources. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P403+P235 Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. règlements.

Contient

Essence de térébenthine

## 2.3 Autres dangers

Ne devrait pas être dangereux.

Aucun des composants n'est connu comme étant PBT ou vPvB, ou comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes.

## SECTION 3 : Composition

## 3.1 Substances

Non applicable, le produit est un mélange.

## 3.2 Mélanges

Ce produit contient les composants dangereux suivants au-dessus des seuils de préoccupation :

Nom	Numéro CAS	Conc. % p/p	Classification
Essence de térébenthine	8006-64-2	10-25 %	Flam. Liq. 3 H226 * Toxicité aiguë 4 H302 Toxicité aiguë 4 H312 Irritant pour la peau 2 H315 Irritant pour les yeux 2 H319 Sensibilité cutanée 1 H317 Toxicité aiguë 4 H332 Toxicité asp. 1 H304 Maladies aquatiques chroniques 2 H411

Voir la section 16 pour une description complète des énoncés H.

**SECTION 4 : Premiers secours**

- 4.1 Description des mesures de premiers secours  
CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant délicatement les paupières ouvertes. Consultez un médecin en cas de signes d'inconfort.  
INHALATION : Éloigner la personne exposée et la maintenir au chaud et au repos. Si la respiration devient difficile, appeler un médecin. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin.  
CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
INGESTION : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas d'effets indésirables.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés  
YEUX : Rougeur, irritation.  
INHALATION : Aucun effet indésirable n'est prévu.  
INGESTION : Nausées, gêne abdominale.  
PEAU : Peut provoquer une irritation mécanique.  
Décès suite à une aspiration.
- 4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire  
Traitement symptomatique si nécessaire.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1 Moyens d'extinction  
eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool, poudre extinctrice, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux conditions environnantes.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Produits de décomposition dangereux : Section 10.  
En cas de ventilation insuffisante et/ou en cours d'utilisation, un mélange vapeur-air inflammable/explosif peut se former.  
Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.  
Les endroits qui ne sont pas ventilés, par exemple les zones souterraines non ventilées telles que les tranchées et les conduits et les puits, sont particulièrement exposés à la présence de substances ou de mélanges inflammables.
- 5.3 Conseils aux pompiers  
Empêcher les eaux de ruissellement du feu de pénétrer dans les cours d'eau et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Éliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir le personnel non indispensable à l'écart de la zone de déversement. Ventiler la zone si possible. En cas de déversement dans des espaces confinés ou d'incidents de grande ampleur, des vêtements de protection peuvent être nécessaires. Voir la section 8 pour plus d'informations.
- 6.2 Précautions environnementales  
Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau. Si le produit pénètre dans les égouts ou les cours d'eau, informer les autorités environnementales compétentes.
- 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage  
Petits déversements : balayer et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Laver la zone déversée avec du détergent et de l'eau.  
Déversements importants : balayer et recueillir dans un récipient approprié pour l'élimination. Éviter de générer de la poussière. Humidifier si nécessaire. Laver soigneusement le site du déversement avec du détergent et de l'eau.
- 6.4 Références à d'autres sections

Consultez les sections 8 et 13 pour obtenir des conseils supplémentaires sur les vêtements de protection et l'élimination.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation  
sans danger Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Utiliser une ventilation locale et générale.  
Tenir à l'écart de toute source d'inflammation - Ne pas fumer.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.  
En raison du risque d'explosion, éviter toute fuite de vapeurs dans les caves, les conduits de fumée et les fossés.  
Mise à la terre/liaison électrique du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser des équipements électriques, de ventilation, d'éclairage et antidéflagrants.  
Utilisez uniquement des outils anti-étincelles.  
Les endroits qui ne sont pas ventilés, par exemple les zones souterraines non ventilées telles que les tranchées, les conduits et les puits, sont particulièrement exposés à la présence de substances ou de mélanges inflammables.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se propagent sur le sol et forment des mélanges explosifs avec l'air.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.  
Se laver les mains après utilisation.  
Une protection cutanée préventive (crèmes/pommades protectrices) est recommandée.  
Retirez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones de restauration.
- 7.2 Conditions de stockage sûres, y compris d'éventuelles incompatibilités Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.  
Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et stockés à la verticale pour éviter les fuites.  
Conserver le récipient hermétiquement fermé et dans un endroit bien ventilé.  
Utiliser une ventilation locale et générale.  
Restez au frais.  
Protéger du soleil.  
Tenir à l'écart de toute source d'inflammation - Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.  
Mise à la terre/liaison électrique du récipient et du matériel de réception.  
Protéger du soleil.  
Matières incompatibles : voir rubrique 10.  
Protéger contre les expositions extérieures, telles que le gel. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.  
Exigences en matière de ventilation Assurer une ventilation suffisante.  
Seuls les emballages homologués (par exemple selon l'ADR) peuvent être utilisés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)  
Aucune orientation spécifique à l'industrie ou au secteur n'est disponible.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- Huile de térébenthine Cas 8006-64-2  
Limite d'exposition à long terme (TWA sur 8 heures) : WEL 556 mg/m<sup>3</sup> (100 ppm)  
Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : WEL 850 mg/m<sup>3</sup> (150 ppm)
- WEL = Limite d'exposition professionnelle  
EH40
- 8.2 Contrôles d'exposition
- Contrôles techniques Normalement non requis. Ventilation générale.

Protection respiratoire  
Utiliser dans des zones bien ventilées.

Protection des mains  
Portez des gants adaptés.  
Des gants de protection chimique testés selon la norme EN 374 sont adaptés.  
Vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité avant utilisation.  
Si vous souhaitez réutiliser les gants, nettoyez-les avant de les retirer et aérez-les bien.  
Pour des usages particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance aux produits chimiques des gants de protection mentionnés ci-dessus ainsi que le fournisseur de ces gants.

Protection des yeux  
Portez une protection oculaire adaptée, conforme aux exigences de la norme BS EN166 3, lors de la manipulation de ce produit.

Protection de la peau  
Il est recommandé de porter un tablier ou une combinaison. Il faut les changer après utilisation ou en cas de contamination. Laver avant de réutiliser.

Contrôles de l'exposition environnementale  
Prendre des mesures appropriées pour empêcher la pénétration dans les égouts, les canalisations et les cours d'eau.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) État physique b)	Liquide
Couleur c)	Incolore
Odeur d) Point	Caractéristiques
de fusion/point de congélation e) Point	Non déterminé
d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non déterminé
f) Inflammabilité g)	Liquide inflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosivité h)	Non déterminé
Point d'éclair i)	Non déterminé
Température d'auto-inflammation j)	Non déterminé
Température de décomposition k) pH l)	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
m) Solubilité n)	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non déterminé
o) Pression de vapeur p)	Non déterminé
Densité et/ou densité relative q) Densité de vapeur relative r) Caractéristiques des particules	Non déterminé

### 9.2 Autres informations Aucun

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Risque d'inflammation.

En cas de chauffage : risque d'inflammation

### 10.2 Stabilité chimique

Voir ci-dessous « Conditions à éviter ».

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne devrait se produire.

## 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Utiliser des équipements électriques, de ventilation, d'éclairage et antidéflagrants.

Utilisez uniquement des outils anti-étincelles.

## 10.5 Matériaux incompatibles

Oxydants puissants.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux raisonnablement prévisibles résultant de l'utilisation, du stockage ou du déversement et le chauffage ne sont pas connus.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce produit n'a pas été testé. Les jugements sur la toxicité attendue de ce produit ont été formulés en fonction de ses principaux composants.

(a) toxicité aiguë (b)	CL50 13,7 mg/l/4 h par inhalation chez le rat
corrosion/irritation cutanée (c) lésions	Provoque une irritation cutanée.
oculaires graves/irritation oculaire Provoque une grave irritation des yeux. (d) sensibilisation	Provoque une grave irritation des yeux.
respiratoire/cutanée Peut provoquer une réaction allergique cutanée.	La classification n'a pas pu être établie car : Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.
(e) mutagénicité des cellules germinales	La classification n'a pas pu être établie car : Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.
(f) cancérogénicité	La classification n'a pas pu être établie car : Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.
(g) toxicité pour la reproduction	La classification n'a pas pu être établie car : Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.
(h) STOT-exposition unique	La classification n'a pas pu être établie car : Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.
(i) STOT - exposition répétée	La classification n'a pas pu être établie car : Les données sont manquantes, non concluantes ou concluantes mais pas suffisantes pour la classification.
(j) risque d'aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 11.2 Informations sur d'autres dangers

Aucune information supplémentaire.

## SECTION 12 : Informations écologiques

Ce produit n'a pas été testé. Les jugements sur la toxicité attendue de ce produit ont été formulés en fonction de ses principaux composants.

## 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Essence de

térébenthine LL50 29 mg/l poisson zebra

EL50 6,4 mg/l daphnie magna

EL50 16,4 mg/l algues

Toxicité aquatique (chronique)

Nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets à long terme.

Les données de test ne sont pas disponibles pour le mélange complet.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun des composants n'est connu comme étant PBT ou vPvB.

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucun des composants n'est connu pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes.

#### 12.7 Autres effets indésirables

Aucun connu.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être conforme aux réglementations locales et nationales. Ne pas jeter à l'égout.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	OACI
14.1 Numéro ONU 14.2	1299	1299	1299
Nom d'expédition officiel de l'ONU	ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE	ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE	ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	AUCUN	AUCUN	AUCUN
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	AUCUN	AUCUN	AUCUN
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non applicable	Non applicable	Non applicable

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Tous les composants sont répertoriés comme substances existantes en Europe.

2012/18/UE (Seveso III)

P5c liquides inflammables (cat. 2, 3) niveau inférieur 5 000 tonnes niveau supérieur 50 000 tonnes

51) liquides inflammables, catégories 2 ou 3 non couverts par P5a et P5b

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique REACH n'a été réalisée pour ce produit.

### SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision : il s'agit  
d'une nouvelle FDS.

Liste des abréviations utilisées dans cette FDS :

Service de résumés de produits chimiques du CAS

Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des produits chimiques CLP

CE Communauté européenne/Commission

PBT Persistant, bioaccumulable et toxique

REACH Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances vPvB très persistant, très bioaccumulable

Mentions H utilisées dans la section 3 H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact avec la peau.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthode utilisée pour la classification des mélanges :

Approches basées sur les ingrédients ; jugement d'expert

Exigences de formation pour les travailleurs Aucune  
exigence particulière.